



*ASSOCIATION INTERNATIONALE  
DES PROFESSEURS ET MAÎTRES DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS  
Organisation Non Gouvernementale partenaire officiel de l'UNESCO*

**Déclaration à la session plénière de la 39<sup>ème</sup> Conférence Générale de l'UNESCO  
par Oleg Curbatov, Maître de Conférences HDR**

Madame la Présidente de la 39<sup>ème</sup> Conférence générale de l'UNESCO  
Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,  
Votre Excellence, Cher Monsieur le Professeur GHEIRARI, cher Collègue,  
Excellences, Mesdames et Messieurs, cher(e)s Observateurs et Ami(e)s des ONG,

L'Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités (IAUPL) félicite Madame la Directrice Générale Irina BOKOVA pour les missions accomplies pendant son mandat électif et la remercie pour les patronages accordés à nos manifestations et publications !

Nous avons l'honneur de parler au nom de l'Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités, qui a été créée en 1944, dans la grande tourmente de la seconde guerre mondiale, par les universitaires européens réfugiés en Angleterre, parmi lesquels figurait le Professeur René CASSIN, futur prix Nobel de la Paix. Cette année l'IAUPL, qui a célébré le 70<sup>ème</sup> anniversaire de ses relations avec l'UNESCO, exprime ses positions favorables pour l'adhésion aux Objectifs du Développement Durable (ODD) et au Programme « Education 2030 ».

Depuis la création de l'IAUPL en 1944, les conditions ont changé, mais aujourd'hui comme hier, notre objectif est de défendre la liberté académique, une valeur actuelle du capital immatériel des universitaires, indispensable et durable pour la création des connaissances par la recherche et leur transmission par l'enseignement.

Dans la conception de l'IAUPL, l'amélioration **de la reconnaissance** de l'enseignement supérieur (sous-objectif ODD 4.3) ne peut se concevoir que dans le ferme attachement à un certain nombre de valeurs, parmi lesquelles se trouve la liberté académique. La liberté académique des universitaires a été fixée dans une **Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur**, par l'UNESCO en 1997 et pour laquelle l'IAUPL a contribué.

La vision de l'IAUPL suppose également une amélioration durable de la qualité de l'enseignement supérieur, à savoir que tous les étudiants puissent bénéficier d'un enseignement de qualité par des Professeurs qualifiés, correctement rémunérés et motivés, appliquant des méthodes pédagogiques innovantes. La spécificité dans la formation des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur est différente du cadre général de la formation des enseignants (présenté dans le Document 39C/5, p.14-15). L'apprentissage tout au long de la vie des Professeurs universitaires se fait par eux-mêmes ou en équipes, via le Doctorat et via leur activité de recherches tout au long de leur carrière. La qualité de l'enseignement est conditionnée par l'intégration des résultats de leurs recherches dans les cursus enseignés. **Celle-ci est prend appui, encore une fois, sur les libertés académiques.**

Or, l'IAUPL observe que certains Etats-membres restreignent, dans leurs politiques nationales, dans leurs projets législatifs, les conditions des métiers des universitaires, fondées sur les libertés académiques. Ceci pourrait, dans certaines circonstances, freiner l'obtention complète des ODD. Au moment où les évolutions des établissements universitaires dans de nombreux pays transforment les

conditions d'exercice de nos métiers, il est plus que jamais nécessaire de défendre l'idée d'une Université indissociable des valeurs de la Liberté et de celle de ses membres.

Nous pensons que la liberté académique constitue un vecteur de la qualité de l'enseignement supérieur et de l'apprentissage des Professeurs du supérieur tout au long de la vie. Ici encore, nous en sommes convaincus, comme nous l'avons fait pendant 70 ans de coopération avec l'UNESCO, et nous sommes toujours prêts à participer avec l'UNESCO à une réalisation fructueuse des objectifs ODD. L'IAUPL est **prête à collaborer pour le Programme Education 2030 pour une obtention fructueuse des ODD.**

Mesdames et Messieurs,

Nous avons pu constater dans les discours de la 39<sup>ème</sup> Conférence Générale combien Madame la Directrice Générale et les Etats membres sont attachés au « **Dialogue pour la construction de la paix** », ceci en lien avec les questions qui touchent l'Education.

Lors de la première journée d'ouverture de la Conférence, le 30 octobre 2017, Madame la Directrice Irina BOKOVA a exprimé une forte implication du « soft-power », qui sollicite la société civile devenue une composante importante de l'action de l'UNESCO.

C'est aussi l'occasion de mentionner les contributions de l'IAUPL à l'Organisation : le Forum « **Partenariat France-Russie : enseignement supérieur, science, innovation, dialogue des sociétés civiles – Dialogue du Trianon** », organisé à Paris en octobre 2017. **C'est pour la première fois que l'ONG participe avec les universitaires, en utilisant leur soft-power, au Dialogue entre 'la société civile et l'Etat'. L'IAUPL tient aussi à faciliter 'le Dialogue entre les Etats'.** Ceci est en pleine conformité avec la Décision de la 202<sup>ème</sup> session du Comité Exécutif de l'Unesco relatif à la Qualité du Dialogue des ONG avec les Etats-membres.

L'IAUPL propose à l'UNESCO de développer la « *Diplomatie Académique pour la Paix* » en lien avec la Liberté académique, qui deviendra par la suite un projet concernant le '*patrimoine culturel immatériel des universitaires*'.

Notre dernière observation concerne une démarche en faveur de la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel des universitaires : en effet, si l'on envisage souvent le monde universitaire sous l'angle de transmission des connaissances, il est beaucoup plus rare de mettre l'accent sur sa dimension trans-culturelle et trans-générationnelle dans la co-création et la transmission des connaissances pour la Paix.

Mesdames et Messieurs,

Dans notre milieu d'universitaires, on entend parler souvent d'un « jeune Docteur », d'un « jeune Professeur », même si leur âge officiel est supérieur à l'âge 'de la jeunesse pensée'. Nous soulignerons également une dimension « **trans-JEUNESSE-ionnelle** » **dans nos métiers.**

Et s'il fallait dévoiler le 'Secret de la Jeunesse', c'est sans aucune hésitation que je vous le présenterai ici :

**« les Universitaires restent jeunes car ils participent librement à la Construction libre de la PAIX dans l'esprit des hommes et des femmes » !**

Je vous remercie.